

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chasse aux oies en février : le ministre de l'Ecologie s'engage

Issy-les-Moulineaux, le 21 janvier 2014

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) se réjouit de la décision du ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, qui vient d'annoncer sa volonté de prolonger cette année la chasse aux oies jusqu'au 10 février.

Pour le président de la FNC, Bernard Baudin, cet arbitrage du ministre de l'Ecologie est à la hauteur de l'attente des chasseurs de gibier d'eau en raison du caractère très populaire de cette chasse.

Pour la FNC, cette décision est cohérente au regard de la très forte expansion des oies qui provoque des dégâts agricoles considérables chez nos voisins hollandais et belges, au point que ces derniers organisent chaque année des campagnes de destruction, notamment par tirs et gazage, entraînant l'élimination de 100 000 à 150 000 oies.

En France, des études scientifiques sont en cours depuis 2011 et donnent déjà des premiers résultats encourageants pour mieux connaître les flux migratoires des oies équipées de balises Argos et le suivi des populations. La seconde phase des études scientifiques sera lancée dans les prochaines semaines à la demande du ministère, en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS).

C'est sur la base de premiers résultats très encourageants que le ministre a pris sa décision de maintenir la chasse ouverte une décennie de plus, avec des mesures d'accompagnement pour limiter le dérangement.

La Fédération Nationale des Chasseurs, qui a conduit toutes les négociations depuis des mois avec le ministre de l'Ecologie, se réjouit de cette décision courageuse qui s'appuie sur des données scientifiques nouvelles et qui prend enfin en compte le guide interprétatif de la Directive «oiseaux» publié par la Commission européenne.

Grâce à une forte mobilisation du monde de la chasse, et en particulier des fédérations départementales des chasseurs auprès des parlementaires, et notamment les deux présidents des groupes chasse de l'Assemblée nationale et du Sénat, les demandes légitimes des chasseurs ont pu avoir un écho favorable.

Afin de rendre pérenne cette chasse en février, la FNC demande que les ministres français, hollandais et belge de l'Ecologie et des Affaires européennes engagent des négociations immédiates pour mettre en œuvre un plan de gestion de l'oie à grande échelle, en accord avec la Commission européenne, de façon à mieux maîtriser les populations d'oies et les dégâts qu'elles génèrent.

La FNC rappelle, à toutes fins utiles, que dans le cadre de la « table ronde » chasse de 2010, les O.N.G environnementales (FNE, LPO, Fondation Hulot) avaient signé un accord avec les chasseurs pour prolonger la chasse des oies jusqu'au 10 février, confirmant l'impact dérisoire de cette chasse à cette période.

CONTACTS PRESSE

Christine André-Mignon
Tél. : 01 41 09 65 10
candre@chasseurdefrance.com

Pierre de Boisguilbert
Port. 06 09 17 62 24
pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com

Conseiller politique
Thierry Coste
Port. 06 80 87 77 05

